Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 3

Artikel: Vaud : l'Etat, c'est nous !

Autor: Ricci-Lempen, Silvia

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279008

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vaud : l'Etat, c'est nous !

Le futur (?) Bureau vaudois de l'égalité sera-t-il un organisme privé subventionné ou un organisme public ? La majorité des Vaudoises engagées semblent pencher pour la deuxième solution.

Près de 200 femmes, issues des partis politiques et des associations féminines, ou simplement intéressées à titre individuel, se pressaient le 1er février dernier dans la salle des Vignerons, à Lausanne, pour discuter de la création d'un organisme chargé de veiller à la réalisation de l'égalité des droits entre femmes et hommes dans le canton de Vaud. La date de cette assemblée n'avait pas été choisie au hasard : comme le rappela Simone Chapuis, ancienne présidente de l'ADF-Vaud, qui dirigeait les débats, c'est le 1er février 1959 que les Vaudoises se virent reconnaître le droit de vote. Un gâteau garni de trente bougies commémorait l'événement.

Depuis que le principe de l'égalité des droits entre femmes et hommes est inscrit dans la Constitution fédérale, c'est-à-dire depuis 1981, plusieurs cantons ont entrepris de se doter d'un instrument propre à favoriser l'application de ce principe. Dans le canton du Jura et à Genève, il s'agit d'un bureau public, faisant partie de l'administration. Dans d'autres cantons, il s'agit d'une simple commission consultative. A Saint-Gall, une formule originale a été élaborée sous l'égide du Centre de liaison des associations féminines : il s'agit d'un bureau de l'égalité privé, géré par les associations féminines, mais subventionné par l'Etat à raison de 250 000 francs pour les premiers trois ans. Ce bureau est entré en fonction au début de cette année.

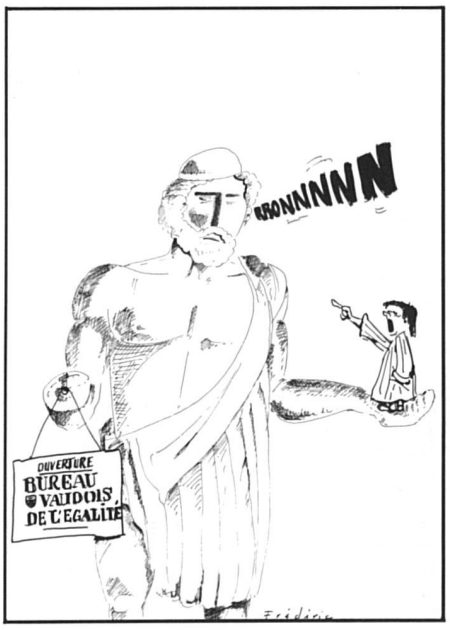

Dans le canton de Vaud, une motion de la députée socialiste Monique Mischler visant à créer un bureau sur le modèle jurassien (le bureau genevois n'existait pas encore) a été rejetée en 1982 par le Grand Conseil. En 1987, un groupe de femmes de différents milieux a remis l'ouvrage sur le métier : le 1er février dernier elles présentaient les résultats de leurs travaux sous la forme de deux projets entre lesquels les participantes à l'assemblée étaient invitées à choisir.

Un bureau d'Etat, plaida Monique Mischler, serait plus efficace et plus crédible qu'un bureau privé ; sa responsable aurait accès à l'information à la source, et aurait en tout temps la possibilité d'intervenir auprès des autorités politiques. Son budget lui garantirait des conditions de fonctionnement optimales (personnel, locaux, matériel, documentation). Un bureau privé serait en revanche soumis aux aléas du bénévolat (du fait de subventions insuffisantes) et des dissensions politiques entre les femmes des associations qui le géreraient.

Janou Coderey, députée libérale, défendait quant à elle l'idée d'un bureau conçu sur le modèle saint-gallois ; appuyé par une commission consultative, ce bureau aurait les moyens de rester à l'écoute des femmes des associations, et ne risquerait pas, comme un bureau public, d'être dirigé par une personnalité non agréée par elles. Sa structure et son fonctionnement seraient plus souples que pour un organisme étatique. Un autre argument en faveur de la solution privée fut avancé lors du débat : cette solution aurait beaucoup plus de chances d'être acceptée par les autorités politiques, et pourrait être réalisée beaucoup plus rapidement.

Lors du vote, qui n'avait qu'un caractère consultatif, le projet de bureau public l'emporta haut la main avec 123 voix contre 47 au projet de bureau privé. Que l'Etat doive s'engager pour faire respecter ses propres lois, voilà qui paraissait une évidence à la majorité des femmes présentes. Par ailleurs, les tenantes de la solution étatique s'étaient engagées à soutenir la solution privée, au cas où elle l'emporterait, alors que les tenantes de la solution privée n'étaient de loin pas toutes prêtes à adopter l'attitude réciproque : cette asymétrie des positions pesa probablement dans la balance.

La commission qui avait organisé l'assemblée doit maintenant mettre au point une stratégie pour faire avancer le projet choisi au niveau politique. Celles qui croient encore à la solidarité féminine retiennent leur souffle...

Silvia Ricci Lempen

ENGLISH COURSES FOR WOMEN

Conférences * Etudes * Vacances

* Un programme linguistique varié et stimulant
* Des ateliers sur des sujets qui concernent les femmes
* Rencontres internationales
* Activités, visites et loisirs
* Une atmosphère de compréhension et de soutien
* Logements amicaux chez des femmes

APHRA
21 Monastery Street, Canterbury, Kent, England.